



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E40523

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2023

ÉDITÉ LE 29/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 390 636 413 00044

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2103952

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 366048X1247002/001 461937/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 366048X1247002/001 461937/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : THERMOSANI

10 RUE DE L'ORMETEAU
ZAC DE L'ORME ROND
77170 SERVON

Téléphone : 01 46 80 97 11

Portable :

Site Internet : www.thermosani.fr

E-mail : contact@thermosani.fr

Responsabilité légale :
LE PIRONNEC FRANCK PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/10/2021
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	07/10/2021
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	07/10/2021
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.